

## **Réforme des retraites : LES RISQUES CACHÉS DES DÉCISIONS DU PREMIER MINISTRE ANNONCÉES LE 11 DÉCEMBRE !**

*Publié le 21 décembre 2019, par Olivier PETIT*

La FMF a déjà mis en garde la semaine dernière contre les **risques liés à la création de deux catégories de futurs retraités et de retraités.**

Cette mesure totalement imprévue n'a bien entendu pas été chiffrée par le Haut Commissariat à la réforme des retraites (HCRR), mais elle va totalement déstabiliser les équilibres bâtis par la CARMF et risque d'anéantir les efforts que nous avons consentis depuis des années.

En effet la charge des allocations à servir va s'alourdir au fil des ans **pour les anciens**, tandis que le nombre de leurs cotisants va baisser, ce qui créera un manque de recettes et imposera **de mettre à sec les réserves beaucoup plus vite que prévu**, puis sans doute de **baisser la valeur du point**, car celle-ci n'est **aucunement garantie par les promesses du nouveau régime de retraite**. Celui-ci devra abonder au régime des anciens pour permettre le paiement des allocations, mais pour quel niveau de valeur du point de service ? et qui gèrera le régime ? Nous serons dépendants du Régime Universel (RU) et ne maîtriserons donc plus notre Régime complémentaire (RC). C'est un **nouveau sujet majeur d'inquiétude**, qui nécessite des réponses claires et argumentées et qui vient s'ajouter à celles touchant les plus jeunes. **Toutes les générations de médecins libéraux sont ainsi maintenant hautement concernées par la réforme.**

De nombreux revirements gouvernementaux sont manifestement encore possibles à court terme. L'avenir de la réforme se joue plus avec les syndicats de salariés qu'avec nous, et nous en serons les victimes collatérales. On peut penser que le gouvernement va descendre à 63 ans pour l'âge pivot, ou même le supprimer, ce qui serait catastrophique pour nos successeurs qui devraient prendre leur retraite à 69 ou 70 ans pour qu'elle soit de niveau correct.

Tout reste donc toujours à craindre, même le pire.

La réunion du 7 janvier est prévue technique et sectorielle, mais elle permettra de pousser le HCRR dans ses retranchements.

Chers confrères, après 18 mois de discussions **le temps est venu de montrer notre détermination à ne pas accepter cette réforme pour laquelle ne sont démontrées autrement que par de belles paroles ni son équilibre, ni sa justice.**

**Docteur Olivier PETIT**

En charge du dossier retraite à la Fédération des Médecins de France